

## Cas type OL ROQ-08

# SYSTÈME SPÉCIALISÉ OVIN LAIT, RAYON DE ROQUEFORT, CAUSSES NORD

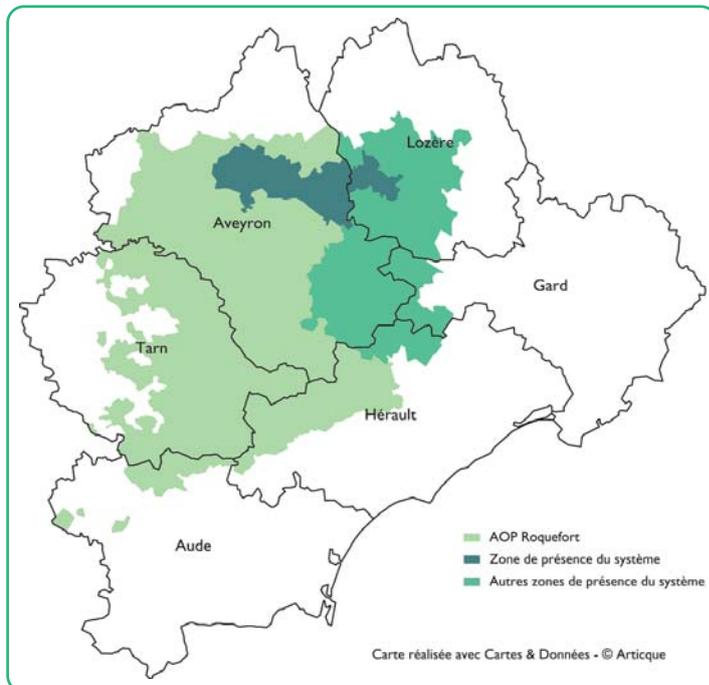


Structure moyenne en agriculture biologique

2 UMO exploitant, 83 ha de SAU, 35 ha de parcours,  
385 brebis Lacaune présentes, 867 hl de lait produit en  
agriculture biologique et valorisé en AOP Roquefort



Ce système spécialisé ovin lait du Rayon de Roquefort est présent dans la région des Causses nord. Il se caractérise par un mode de production en agriculture biologique, un faible niveau d'intensification des surfaces situées sur une zone à potentiel moyen. L'utilisation des intrants est limitée. Ce type d'exploitation se caractérise par un système fourrager à base de foin.



Localisation du cas-type



## PRÉSENTATION DU SYSTÈME

Le troupeau est constitué de 430 brebis présentes à la mise bas de race Lacaune. Les agnelages démarrent mi-novembre pour un début de traite au 15 décembre.

Le volume de lait produit en 229 jours de livraison est de 870 hl, valorisé en totalité dans le cadre de l'Interprofession de Roquefort. La conduite du troupeau respecte les conditions de production fixées à la fois dans le cahier des charges de l'AOP Roquefort et dans le cahier des charges de la certification en agriculture biologique.

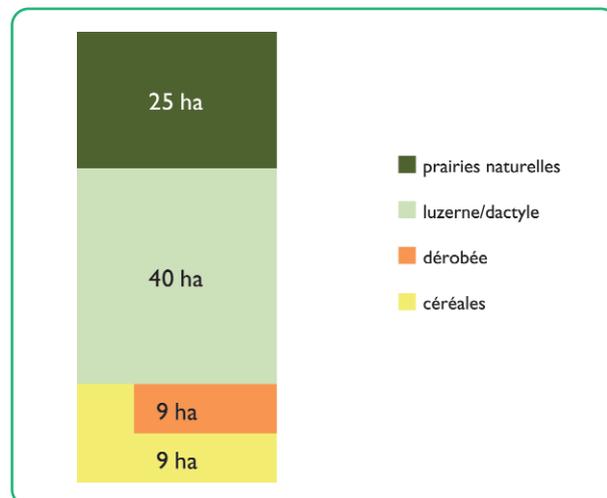
La surface agricole utile (SAU) s'élève à 83 ha, dont 18 ha de céréales (9 ha de mélange de céréales d'hiver et 9 ha d'avoine) et 9 ha d'une culture dérobée pâturée à l'automne et en début de printemps pour éviter les sols nus en hiver (navette, graminées, mélange de céréales). Dans ce système, la totalité des céréales produites est autoconsommée et assure 40 % des besoins en paille. Des prairies temporaires à dominante luzerne et des prairies naturelles assurent 90 % des stocks en foin.

La rotation sur les surfaces est la suivante :

- 58 ha : céréales d'hiver (1 an) / dérobée / céréales de printemps (1 an) / luzerne (4 à 5 ans).

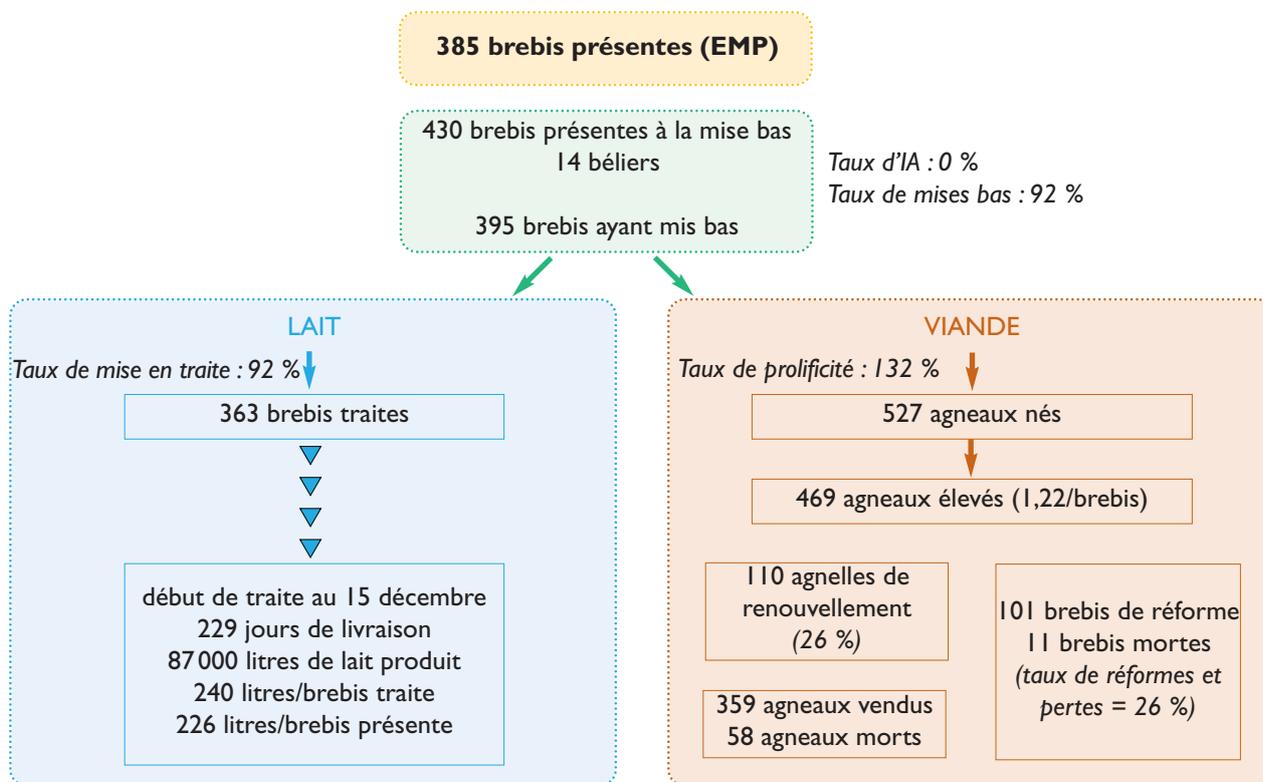
**Chargement réel : (hors parcours)** 6,3 brebis/ha  
1,1 UGB/ha

### Assolement



## LA CONDUITE DU TROUPEAU

### Schéma de fonctionnement



La lutte se déroule à partir de mi-juin en totalité en monte naturelle. La lutte à contre saison sexuelle en période précoce est difficile pour les agnelles qui sont pour certaines retardées à l'automne. Les mises bas démarrent mi-novembre et ont lieu majoritairement entre le 15 novembre et le 31 décembre pour les adultes, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 28 février pour les antenaises. Après une période d'al-

laitement des agneaux de 4 semaines, la livraison démarre le 15 décembre et se termine fin juillet.

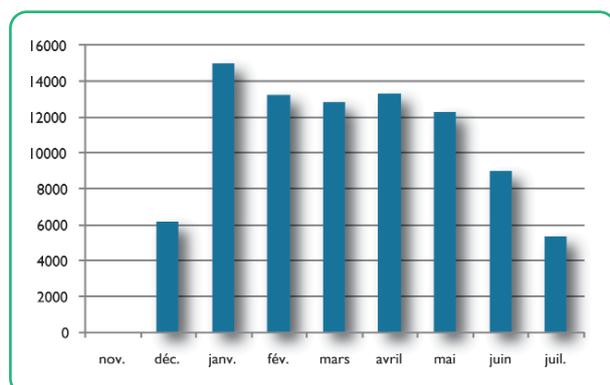
La totalité des agnelles de renouvellement est issue du troupeau et les 359 agneaux vendus sont commercialisés à 13 kg vifs en fin d'allaitement.

### Conduite de la reproduction

Présentes à la mise bas	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.
320 adultes												
110 antenaises												

■ Luttes naturelles ■ Mises bas

### Répartition mensuelle de la production laitière



Les brebis adultes démarrent leur lactation à 2,40 litres de lait par jour en moyenne et les antenaises à 1,90 litre de lait par jour.

47 % du lait livré est produit entre les mois de janvier, février et mars et 6110 litres sont produits entre le 15 novembre et le 31 décembre.

La richesse du lait produit atteint en moyenne 74,5 g/l de TB et 54,5 g/l de TP et la qualité est conforme aux règles de la grille de paiement du lait.

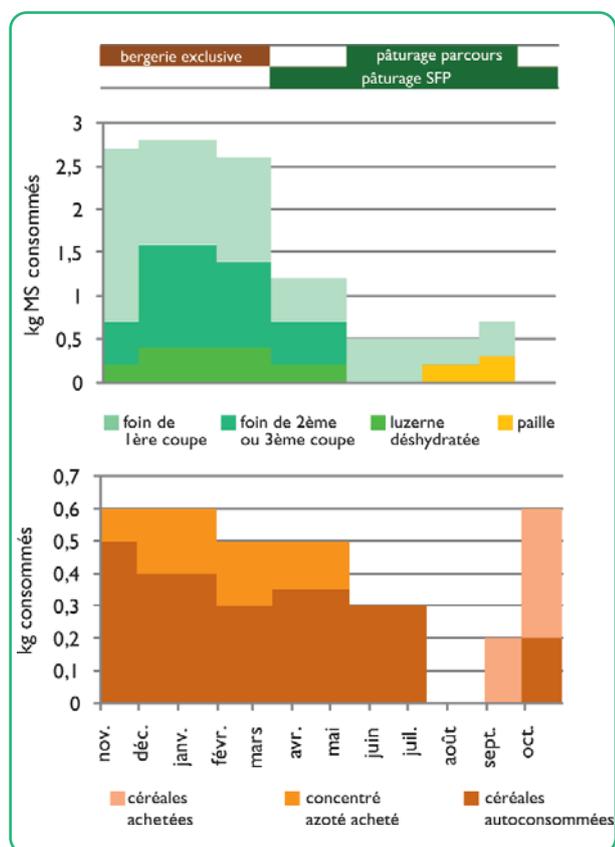


## L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

Le système fourrager est basé sur l'herbe et des fourrages stockés en foin. Environ 16 tonnes de luzerne déshydratée sont achetées chaque année, majoritairement utilisées par les brebis en lactation pour améliorer la qualité de la ration de base. Les agnelles conservées pour le renouvellement reçoivent principalement du foin de prairies naturelles.

Les céréales autoconsommées représentent près des deux tiers des quantités de concentrés distribués et 7 tonnes de céréales sont achetées chaque année.

### Conduite de l'alimentation du lot principal de brebis (brebis/jour)

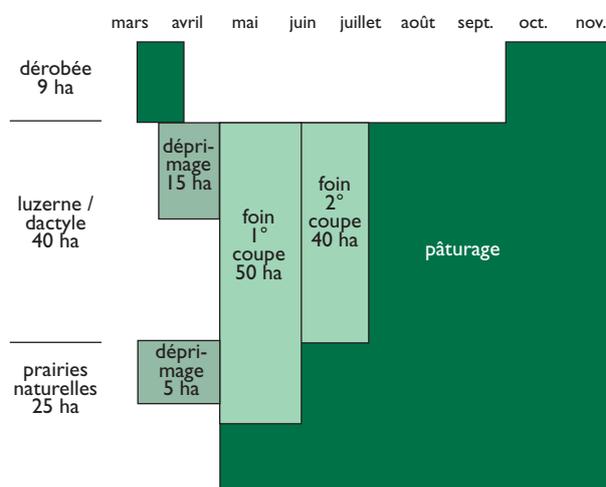


### Besoins annuels en fourrages, concentrés et paille de l'atelier ovin lait

	Par brebis	Par agnelle	Total troupeau
<b>Fourrages produits</b>	430 kg MS	146 kg MS	183 TMS
<b>Fourrages achetés</b>	36 kg MS	22 kg MS	16 TMS
<b>Fourrages distribués</b>	<b>466 kg MS</b>	<b>168 kg MS</b>	<b>199 TMS</b>
<b>Concentrés produits</b>	103 kg	53 kg	45 T
<b>Concentrés achetés</b>	35 kg	71 kg	20 T
<b>Concentrés distribués</b>	<b>138 kg</b>	<b>124 kg</b>	<b>65 T</b>
<b>Paille produite</b>	65 kg/brebis		25 T
<b>Paille achetée</b>	96 kg/brebis		37 T
<b>Paille utilisée</b>	<b>161 kg/brebis</b>		<b>62 T</b>

## L'UTILISATION DES SURFACES

### Représentation schématique



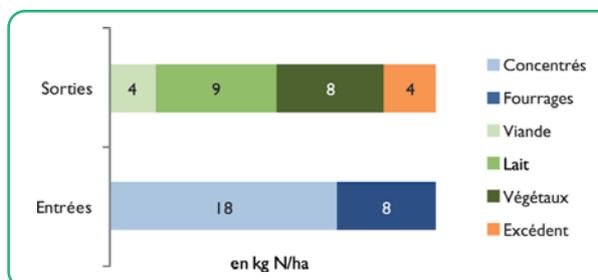
### Récolte

	ha	rdt/ha	quantité
Foin de luzerne	1 <sup>ère</sup> coupe	40	3 TMS
	2 <sup>ème</sup> coupe	40	1 TMS
Foin de prairies naturelles	10	2,1 TMS	21 TMS
Céréales	18	25 q	45 T
Paille	18	1,4 T	25 T

Le fumier est épandu sur les surfaces en céréales et les prairies temporaires. L'ensemble de l'exploitation étant engagée dans un mode de production en agriculture biologique, il n'y a pas de fertilisation minérale ou de traitements phytosanitaires sur les surfaces.

## LE BILAN DES MINÉRAUX

### Bilan azoté hors fixation symbiotique



Du fait du système en agriculture biologique, les entrées ne sont constituées que par les concentrés et les fourrages achetés. Les exportations représentent 84 % des entrées et sont composées pour les deux tiers par le lait produit. L'excédent hors fixation symbiotique est de 4 kg d'azote, 2 kg de phosphate et 9 kg de potasse par hectare de SAU.

## LES MOYENS DE PRODUCTION

### Bâtiments

- Bergerie fonctionnelle équipée d'un bloc traite
- Hangar de stockage

### Matériel

#### Propriété :

- tracteurs 4 RM 70 et 100 CV + chargeur frontal
- faucheuse, faneuse, andaineur
- plateau 8 m
- semoir à céréales
- herse rotative

#### Copropriété :

- herse étrille

#### CUMA :

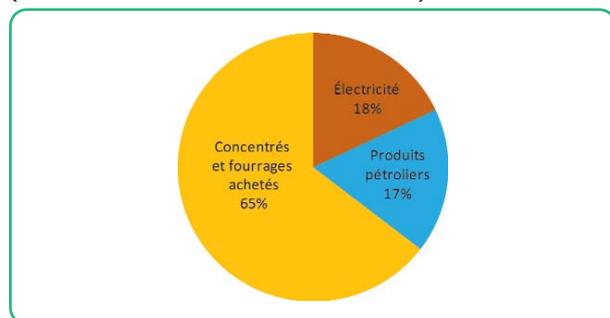
- tracteur 4 RM 120 CV
- presse à balles cubiques
- charru
- épandeur
- broyeur et aligneur de pierres
- rouleau

#### Entreprise :

- moissonneuse

## LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

### Détail des consommations d'énergie de l'atelier ovin lait (hors construction bâtiments et matériel)

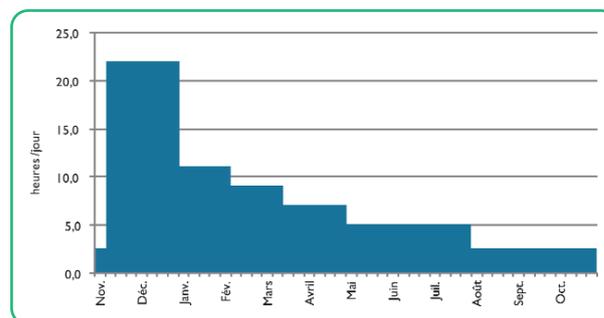


Pour l'atelier ovin lait, les consommations d'énergie s'élèvent à 7599 mégajoules pour 1000 litres de lait (212 EQF). Les deux tiers concernent les fourrages et concentrés achetés.

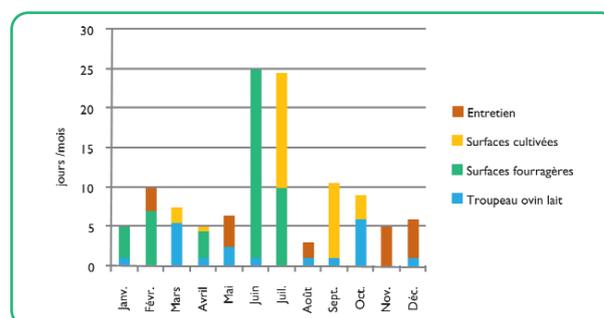
Au niveau de l'exploitation, ces consommations d'énergie sont de 7196 mégajoules par ha de SAU (201 EQF).

## LE TRAVAIL

### Répartition annuelle du travail d'astreinte



### Répartition annuelle du travail de saison



### EN CHIFFRES

**Travail d'astreinte annuel : 2 530 heures au total,**  
soit 1 265 heures /pCB\* ou 6,6 heures/brebis

**Travail de saison annuel : 108 jours au total,**  
soit 54 jours /pCB  
TS herbivores : 0,3 j./UGB  
TS surfaces fourragères : 0,7 j./ha  
TS surfaces céréales : 1,6 j./ha

**Temps disponible annuel calculé : 1 100 heures /pCB**

\* personne de la cellule de base

La main-d'œuvre est composée de deux associés polyvalents dans la cellule de base. Le travail d'astreinte de l'exploitation atteint un pic au moment des mises bas en novembre et décembre mais s'élève en moyenne sur l'année à 8,1 heures par personne et par jour. Le travail de saison est évalué à 54 jours par personne et par an. Il regroupe les travaux saisonniers du troupeau (tonte, vaccinations, parage...), les travaux liés aux surfaces (semis, fenaison, récolte...) et les travaux d'entretien.

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été mis en forme et édité avec le soutien financier conjoint de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été en partie collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



**Décembre 2013**

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12  
www.idele.fr - ISBN : 978 2 36343 475 3 - PUB IE : 00 13 57 033

## Cas type OL ROQ-08

# SYSTÈME SPÉCIALISÉ OVIN LAIT, RAYON DE ROQUEFORT, CAUSSES NORD



Structure moyenne en agriculture biologique

2 UMO exploitant, 83 ha de SAU, 35 ha de parcours,  
385 brebis Lacaune présentes, 867 hl de lait produit en  
agriculture biologique et valorisé en AOP Roquefort

### LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION (CONJONCTURE 2012)

PRODUITS		194 038 €	CHARGES		107 909 €
<b>Produit lait</b>		<b>109 705 €</b>	<b>Charges opérationnelles</b>		<b>44 827 €</b>
Lait classe I (47 %)	41 025 litres	62 231 €	Charges animales	39 815 €	
Lait classe II (28 %)	24 099 litres	26 478 €	Fourrages achetés	5 508 €	
Lait classe III (10 %)	5 742 litres	2 038 €	Céréales prélevées	13 140 €	
Lait reste classe II (15 %)	15 834 litres	15 983 €	Concentrés achetés + CMV	12 542 €	
Incidence primes étalement		- 1 152 €	Frais vétérinaires	1 170 €	
Incidence primes qualité		1 088 €	Frais de reproduction	390 €	
Incidence autres cotisations		- 1 183 €	Autres frais d'élevage	4 290 €	
Prime étalement bio		4 223 €	Paille achetée	2 775 €	
<b>Produit viande</b>		<b>22 426 €</b>	<b>Charges végétales</b>		<b>5 012 €</b>
Agneaux	359 x 54 €	19 386 €	Semences	2 672 €	SFP Cultures
Brebis et béliers de réforme		4 320 €	Fournitures	720 €	1 620 € 0 €
- Achat de 4 béliers		- 1 280 €			4 292 € 720 €
<b>Autres produits</b>		<b>13 140 €</b>			
Céréales prélevées	45 T	13 140 €			
<b>Aides couplées</b>		<b>8 170 €</b>	<b>Dépenses de structure</b>		<b>63 082 €</b>
Aide ovine		8 170 €	(hors amortiss. et frais financiers)		
<b>Aides découplées</b>		<b>40 597 €</b>	Mécanisation	23 128 €	
DPU		15 795 €	dont travaux par tiers	9 590 €	
Soutien à l'agriculture biologique		6 300 €	dont carburant	6 733 €	
ICHN		14 842 €	Bâtiments (entretien)	822 €	
PHAE	35 ha x 76 €	2 660 €	Foncier (fermage + impôts)	5 342 €	
Franchise de modulation		1 000 €	Charges sociales	19 601 €	
			Autres (assurances, eau, électricité...)	14 190 €	



<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>86 129 €</b>
Annuités	22 054 €	Amortissements Frais financiers
		26 353 € 3 308 €
<b>Revenu disponible pour vivre et autofinancer</b>	<b>64 076 €</b>	<b>Résultat courant</b>
		<b>56 469 €</b>

#### Indicateurs de l'atelier ovin lait

<b>Prix du lait vendu (incluant primes et pénalités)</b>	<b>1 265 €/1000 litres</b>
Produit hors aides	343 €/brebis
dont produit lait	285 €/brebis
Produit avec aides animales	367 €/brebis
Charges opérationnelles	112 €/brebis
dont charges d'alimentation directes	81 €/brebis
<b>Marge brute de l'atelier ovin lait</b>	<b>231 €/brebis (hors aides)</b>
	<b>255 €/brebis (avec aides)</b>

#### Indicateurs de l'exploitation

Charges sur les surfaces	60 €/ha de SAU
Charges opérationnelles / Produit	23 %
Charges de structure / Produit	48 %
Charges de mécanisation	429 €/ha de SAU
EBE / Produit	44 %
Annuités / Produit	11 %
<b>Revenu disponible / UMO exploitant</b>	<b>32 038 €</b>

## Capital d'exploitation en situation de croisière

- Bâtiment aménagé, bloc traite et stockage : 199 950 €
- Matériel agricole : 51 600 €
- Cheptel : 34 350 €
- Stock fourrages : 15 600 €
- Stock céréales : 13 500 €

## LE COÛT DE PRODUCTION (CONJONCTURE 2012)

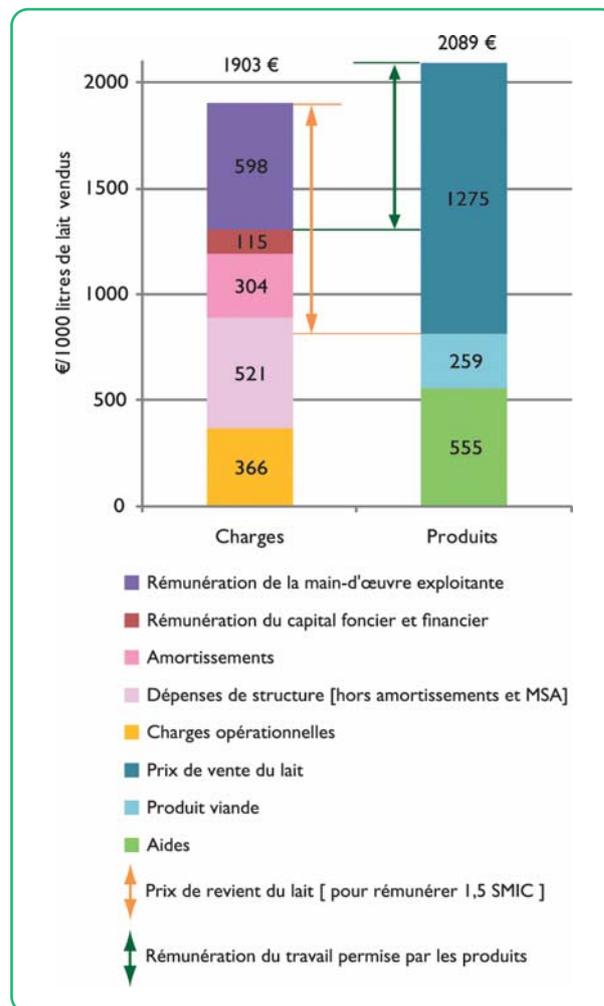
Le coût de production de l'atelier est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Il permet d'évaluer ce qu'il est nécessaire d'engager pour produire 1 000 litres de lait, en intégrant le coût du travail de l'éleveur, des surfaces qu'il a en propriété et des capitaux propres. Pour comparer directement les charges de l'atelier au prix de revient du lait, on utilise comme indicateur le prix de revient du lait. Il est égal au coût de production moins les aides et les autres produits affectables à l'atelier ovin lait (agneaux, réformes) ; c'est le prix auquel il faudrait vendre le lait pour couvrir l'ensemble des charges et rémunérer l'ensemble des facteurs de production (main-d'œuvre et capitaux) au niveau défini.

Le coût de production de l'atelier s'élève à 1 903 €/1 000 litres de lait produit, comprenant les charges courantes (approvisionnement, mécanisation...), les amortissements et la rémunération des facteurs de production (travail des exploitants au niveau de 1,5 SMIC par UMO, capitaux propres et terres en propriété). En conjoncture 2012, la rémunération permise par les produits de l'exploitation s'élève à 774 €/1 000 litres de lait produit, soit 1,9 SMIC par UMO.

### EN CHIFFRES

- Productivité de la main-d'œuvre : 43 500 litres /UMO non bénévole
  - Coût de production : 1 903 €/1 000 litres dont charges de mécanisation : 411 €/1 000 litres
  - Prix de revient : 1 090 €/1 000 litres
  - Rémunération permise par les produits de l'atelier : 774 €/1 000 litres
- soit **1,9 SMIC par UMO exploitant**

## Coût de production de l'atelier ovin lait



### Contacts départementaux :

Françoise Bouillon (CA 48), Bruno Liquière (Service élevage de la Confédération Générale de Roquefort), Jean-Claude Mathieu (EDE 81), Claudine Murat (CA 12), Gilles Noubel (Unotec), Nathalie Rivemale (CA 48) avec l'appui de Jean-Claude Platon (FDCUMA 12)

### Coordination régionale :

Emmanuel Morin, Catherine de Boissieu (Institut de l'Élevage)

### Partenaires du projet Roquefort'in :

Confédération Générale de Roquefort, Ovitest, INRA, Institut de l'Élevage, Unotec, Upira Lacaune, EDE 81

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été mis en forme et édité avec le soutien financier conjoint de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été en partie collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Décembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12  
www.idele.fr - ISBN : 978 2 36343 475 3 - PUB IE : 00 13 57 033